

annonaymag

MAGAZINE ÉDITÉ PAR LA VILLE D'ANNONAY

#54

LE DOSSIER : ÉCOLE DES CORDELIERS

pages 12-13

ZOOM MOBILITÉ

pages 10-11

PLAN DE VÉGÉTALISATION

pages 16-18





@framboise07



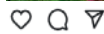
@stadt.backnang



@julierignanes



@michael.monfort



@nature_et_decouvertes



@quelquesparts

#moicestannonay

Pour que vos photos d'Annonay apparaissent dans le prochain magazine, taguez #moicestannonay dans vos publications sur Instagram !

Vos questions

À SIMON PLÉNET, MAIRE D'ANNONAY



« Chères Annonéennes, chers Annonéens,

Je suis très heureux de vous proposer ce nouveau numéro d'AnnonayMag qui nous permet de revenir sur les actions municipales et sur les événements de ces derniers mois. Pour commencer, place aux questions que vous m'avez adressées. »

Question : « Mon médecin est parti en retraite et je n'ai plus de médecin traitant. A qui dois-je m'adresser ? »

Jeanine R

Réponse de Simon PLÉNET : La ville d'Annonay est consciente des difficultés rencontrées par certains habitants pour trouver un médecin traitant. L'équipe municipale travaille pour réduire les effets de la pénurie de médecins et met en place une série d'actions dans un objectif d'installation de nouveaux praticiens :

- Ouverture d'une maison médicale de garde au centre hospitalier en partenariat avec Annonay Rhône Agglo. Cette structure permet aux patients de consulter un médecin généraliste pour des soins non urgents, en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux. Pour obtenir un rendez-vous, il suffit d'appeler le 15.
- Création d'un espace santé au rez-de-chaussée de la Tour des Cévennes, avenue de l'Europe. Ouvert depuis mars 2024, cet espace permet aux habitants de bénéficier de consultations ponctuelles en centre-ville, facilitant ainsi l'accès aux soins pour les personnes âgées ou celles rencontrant des difficultés à se déplacer.
- Construction d'une maison d'accueil des internes : 40 logements neufs et de qualité seront bientôt construits pour attirer de jeunes médecins et ainsi renforcer l'offre de soins sur le territoire.

Bien que ces solutions ne remplacent pas un médecin traitant, elles permettent de bénéficier de soins médicaux à Annonay en attendant de trouver un médecin généraliste. La municipalité reste mobilisée et continue de travailler sans relâche pour permettre un accès aux soins de qualité pour tous les habitants.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Question : « J'aimerais signaler un problème de voirie dans la rue devant chez moi. Comment je peux contacter les services de la Ville ? Merci. »

Stéphane M.

Réponse de Simon PLÉNET : Que vous soyez témoin d'une incivilité, d'un problème d'éclairage public ou que vous ayez simplement une question à poser à la Mairie, une nouvelle plateforme de proximité va voir le jour prochainement pour vous faciliter le quotidien ! En quelques simples clics sur « Mes démarches », vous pourrez :

- Décrire le problème que vous avez constaté en choisissant parmi un menu déroulant,
- Localiser le problème en indiquant votre adresse ou en prenant une photo,
- Suivre l'état de votre signalement et recevoir des notifications par email pour être informé de son avancement.

Vous n'avez plus besoin de vous soucier des horaires d'ouverture de la mairie. Accessible 24h/24 et 7j/7, la plateforme « Mes démarches » vous permet de contacter directement les services techniques de la Ville. Attention, cette plateforme ne permet pas de signaler des problèmes sur l'espace privé (jardin de maison, impasse privative, lotissement...).

Rendez-vous dès à présent sur <https://mesdemarches.annonay.fr> pour découvrir notre nouvelle plateforme et faire d'Annonay une ville plus propre, plus sûre et plus agréable pour tous !

VOS QUESTIONS À SIMON PLÉNET

Quel est le budget consacré aux écoles ? Que prévoyez-vous pour améliorer la sécurité ? Quelle est l'action de la ville en faveur de la biodiversité ? AnnonayMag propose une rubrique pour que les habitants puissent poser leurs questions au maire.

Envoyez vos questions à Simon Plénet à communication@annonay.fr ou par courrier à M. le Maire / Rédaction d'Annonay Magazine, 2 rue de l'Hôtel de Ville - 07100 ANNONAY



POUR PRENDRE RDV AVEC LES ÉLUS

Contactez le 04 75 69 32 52

Retour

e n i m a g e s



La ville d'Annonay investit 120 000 € dans la rénovation de l'Espace Cordeliers

L'espace Cordeliers, situé dans la cour des Cordeliers, a fait l'objet d'une transformation significative visant à améliorer le confort des visiteurs et à rendre cet espace de convivialité encore plus attractif.

Ces travaux ont été réalisés par la ville d'Annonay pour un investissement total de 120 000 €. Cette initiative démontre l'engagement continu de la municipalité à préserver et à promouvoir les richesses historiques et patrimoniales de la Ville tout en offrant un véritable lieu de convivialité pour les grands événements, comme le Festival du premier film, les Gourmandises de l'Ardèche ou encore le Village de l'été.



FÊTE DU LIVRE ET SALON DU LIVRE JEUNESSE

Du 18 au 22 mars, le livre jeunesse était à la fête sur notre territoire ! De nombreux événements ont été organisés dans les bibliothèques, les écoles et chez nos partenaires, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Spectacles, expositions, ateliers, dédicaces et

conférences étaient au programme, permettant à tous de découvrir la richesse et la diversité des livres à destination de la jeunesse.

Le samedi 23 mars, le gymnase du Zodiaque a accueilli le Salon du livre jeunesse. Une journée entière consacrée aux rencontres avec les auteurs et illustrateurs et à la découverte de nouveaux talents. Cette année, plus de 1500 personnes ont franchi les portes du salon pour profiter de cette belle journée.



UNE SALLE PROVISOIRE POUR LES GYMNASTES

Moins d'un an après l'incendie de la salle Régis Roche, Annonay Rhône Agglo et la ville d'Annonay sont heureuses d'annoncer l'ouverture d'une salle provisoire pour les clubs de gymnastique située dans la Zone du Mas à Davézieux. Les travaux d'aménagement et de rénovation de la salle provisoire ont été réalisés par les services techniques de la communauté d'agglomération. Ils ont notamment permis : la création de vestiaires, le réaménagement d'un espace accueil, la création d'un espace bureau et salle de réunions pour les clubs, la création d'ancrages au sol pour les agrès, l'installation de chauffage, d'une alarme incendie et de nouveaux éclairages.





FORUM JOBS D'ÉTÉ : ATELIERS ET RENCONTRES POUR L'EMPLOI SAISONNIER !

Organisée par la ville avec ses nombreux partenaires et recruteurs de la région, la nouvelle édition du **Forum Jobs d'été** a proposé deux temps d'échanges pour accompagner les jeunes en recherche d'un premier emploi. Une soixantaine d'adolescents se sont d'abord retrouvés à l'Espace Info Jeunes pour des ateliers participatifs : création de CV, préparation aux entretiens

d'embauche, infos et modalités d'inscription au BAFA... Puis, le rendez-vous était donné à la Salle des Fêtes pour des rencontres directes entre les jeunes, les entreprises et structures spécialisées dans l'aide à la recherche d'emploi.

Une affluence record cette année, avec plus de 300 jeunes et 25 employeurs du bassin présents lors du forum.



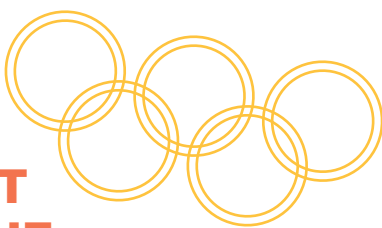
Défi découverte pour les élèves de 3ème !

À l'initiative de la Ville, de FACE Loire et du Collège les Perrières, 10 élèves de 3ème ont effectué un stage d'immersion et de découverte des métiers au sein des locaux de la Mairie. Grâce à l'approche participative de ces échanges, les élèves ont pu poser leurs nombreuses questions aux agents et aux élus et ainsi découvrir la diversité des services d'une collectivité. Les visites de terrain leur ont, par exemple, permis de côtoyer les coulisses du Théâtre ainsi que les structures dédiées à la Jeunesse. À l'issue de la semaine, les élèves se sont réunis en salle du Conseil municipal pour présenter leurs travaux de restitution devant le maire et le jury qui n'ont pas manqué de souligner la qualité des interventions et de les encourager dans leurs futures voies professionnelles.



RETOUR EN IMAGES

LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE



Chaque année, la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) est une semaine qui vise à promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et à mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives inscrites dans l'ADN de l'Olympisme et du Paralympisme. En 2024, la Semaine Olympique et

Paralympique s'est tenue du 2 au 6 avril afin de célébrer les Jeux et les athlètes du monde entier. Durant cette semaine, les jeunes Annonéens ont pu découvrir l'athlétisme, le tennis de table pour les retraités et leurs petits-enfants. Mais aussi des épreuves paralympiques et le breakdance durant la journée *battle M*.



« ENSEMBLE, VISIONS PLUS HAUT ! »

Pendant les vacances, enfants et adolescents issus des quartiers *Politique de la Ville* se sont retrouvés pour des animations sportives, culturelles et citoyennes proposées par la Ville et ses partenaires. Initiation à l'équitation, boxe, rugby, natation, visite de la caserne des pompiers, théâtre d'improvisation et présentation des services de la Gendarmerie étaient au programme et ont permis de nombreux temps d'échanges et de dialogue entre les jeunes et les intervenants.



Journée Olympiade : 65 médaillés à Annonay !

Le 18 avril, le sport et les valeurs de l'olympisme étaient à l'honneur à Annonay, Terre de Jeux 2024. Une soixantaine de jeunes de 8 à 14 ans ont participé à la journée Olympiade à la Halle Guy Lachaud et au Parc de Déomas. Pendant toute la journée,

les futurs champions se sont essayés aux épreuves d'athlétisme, futsal, rugby à sept, sarbacane et parcours paralympiques. Une découverte sportive pour les jeunes et une occasion de promouvoir l'esprit d'équipe, le respect et le courage, maître-mots

des Jeux Olympiques. Récompensés pour leurs efforts et le partage de ces valeurs par Jeremy Fraysse (adjoint en charge de la politique sportive et de l'éducation par le sport), chaque jeune est fièrement reparti avec sa médaille autour du cou !





LE STADE D'ATHLÉTISME DENIS LACOMBE ENTRE EN PISTE !

Attendu depuis de nombreuses années, le stade d'athlétisme d'Annonay Rhône Agglo a été inauguré le 18 mai dernier. Cet équipement, qui répondra aux besoins du sport scolaire, de ses 6 528 élèves du secondaire, et des clubs d'athlétisme, pourra également accueillir des compétitions officielles.

Les élus d'Annonay Rhône Agglo, ont souhaité lui attribuer le nom de Denis Lacombe, ancien conseiller municipal et départemental. Denis Lacombe était un homme engagé qui

a beaucoup œuvré pour les habitants du bassin et particulièrement pour le monde associatif. Son nom s'est donc tout naturellement imposé lors de la nomination de ce nouveau stade.

Cette inauguration a également été l'occasion de dévoiler un totem désormais installé à l'entrée du parc de Déomas, reprenant les biographies de Guy Lachaud, Alain Dupuy, André Linocier, Régis Roche et Denis Lacombe dont les équipements du site portent le nom. Une manière de leur rendre hommage et de rendre

hommage à leur engagement pour le territoire, pour le sport et pour l'intérêt général.



150 convives autour d'une table !

Dans le cadre du Printemps de l'Alimentation, le Parc Mignot a accueilli un banquet participatif mobilisant 5 cuisiniers, 40 bénévoles et de nombreux partenaires (Récho, Le Mat, Centres sociaux, Collectif 31, Fondation Ekibio, l'Accorderie, ASTI, CADA, Ecole supérieure de la Bio...). Sous un soleil radieux et

les notes festives de la batucada, 150 repas ont été cuisinés avec des produits locaux/bio et servis aux habitants d'Annonay et communes environnantes. L'occasion pour les élus et les partenaires de souligner l'importance d'une alimentation saine, raisonnée et solidaire.



ILS FONT LA VILLE



Ils sont les Mesdames et Messieurs Propre des locaux de la ville. Ils se lèvent tôt pour que les agents et usagers des bâtiments municipaux retrouvent leurs bureaux, leurs vestiaires ou leurs accueils dans un parfait état. Si le métier d'Agent d'entretien a souvent été un travail de l'ombre et peu valorisé, nous avons tous en mémoire le rôle essentiel qu'ils ont joué pendant la période Covid. Aujourd'hui, tous reconnaissant des tâches qu'ils accomplissent pour rendre notre quotidien plus agréable, partons à la rencontre de l'équipe d'entretien des locaux de la ville.

LES AGENTS D'ENTRETIEN

UN MÉTIER PHYSIQUE

Si le nettoyage est souvent perçu comme une contrainte ou une corvée dans la plupart des foyers, c'est sans doute parce que les tâches sont répétitives et requièrent un certain engagement physique. A l'échelle d'une ville, les surfaces à nettoyer sont multiples et les superficies très étendues, comme dans les gymnases, les halls d'accueil ou la salle des fêtes. Si les évolutions techniques et les machines mises à disposition des agents

visent à améliorer leurs conditions de travail, la pénibilité de la tâche fatigue les corps. Les agents doivent donc être particulièrement vigilants quant à leurs postures et leurs mouvements ; Ils utilisent également des équipements spéciaux pour diminuer les risques de contact avec les produits nocifs (gants, masques de protection, pantalons...).

« Nous déplaçons des meubles, portons des seaux, poussons des

chariots et nous baissons souvent sous le mobilier. C'est usant mais on essaie de se faciliter la tâche en organisant nos chariots ou nos machines à disposition dans les locaux. Depuis peu, je suis équipée d'un « aspirateur sac à dos », il me facilite grandement le nettoyage entre les tables et dans les escaliers. J'ai l'impression d'être moins fatiguée en fin de journée. C'est très pratique ».



UN PLANNING ADAPTÉ

Organiser un planning pour les équipes relève parfois du casse-tête. Pour que les agents de la collectivité puissent attaquer leurs journées dans des bureaux propres, les agents d'entretien débutent leur service encore plus tôt ! Cependant, et contrairement à ce qui est d'usage dans les sociétés de nettoyage privées, les agents de la ville ne travaillent pas la nuit et commencent leurs journées à 6h. Le choix a également été fait d'une journée en continu jusqu'à 13h (évitant ainsi les postes aux horaires

coupés ou un rythme décalé avec d'éventuelles contraintes familiales ou de gardes d'enfants, par exemple).

« Les matins, à l'arrivée des agents ou des usagers dans les établissements accueillants du public, on croise des collègues, ça rend la journée moins monotone. C'est très varié, en fonction du bâtiment dans lequel on intervient, mais on est en contact avec les usagers. C'est plus humain et ça leur permet de voir qu'il y a quelqu'un qui est là pour nettoyer et pour eux. »

20 
agents

38 
sites
partagés entre ville et agglo

1 journée =
2 à 3 sites nettoyés



AU SERVICE DES USAGERS

L'équipe qui compte 20 agents, tous à temps complet, offre à la ville un service adapté à des demandes régulières comme ponctuelles. Ainsi, les agents peuvent être sollicités pour des manifestations organisées par la ville ou lors des locations de salles municipales, comme au lendemain des mariages, de certains événements associatifs ou lors d'élections.

La gestion interne du service de nettoyage représente plusieurs avantages, tels qu'une meilleure

connaissance des sites et leurs spécificités de fonctionnement, la garantie de la sécurité des agents ou une plus grande réactivité.

Néanmoins, le nettoyage de certains sites peut être externalisé et confié à un prestataire pour répondre à des contraintes de politique publique, de localisation des sites ou d'horaires particuliers d'intervention.

UNE RECONNAISSANCE... ET UN TRAVAIL À RESPECTER !

« Nous sommes peu visibles du grand public, mais notre travail se voit ! On entend parfois des retours qui disent que la salle était très propre ou un merci pour avoir remis en état un sol après un événement pluvieux. Ça fait plaisir et on se sent utile. »

Si dans la plupart des cas, les agents entretiennent de bonnes relations avec les usagers, ils peuvent éprouver un sentiment de grande frustration lorsqu'ils retrouvent leur travail réduit à néant en l'espace... d'un match ou d'une soirée ! Les gymnases ou lieux événementiels sont particulièrement fastidieux à nettoyer (terre sous les chaussures, papiers d'emballage jonchant le sol, toilettes et vestiaires répugnants, débris ou restes alimentaires hors des poubelles...) et les agents sont régulièrement dépités devant un tel manque de respect envers les équipements... et leur travail.

« Notre rôle est de rendre propre un espace, pas de payer de nos mains le manque de savoir vivre et les incivilités de certains. Quand on ouvre une porte et qu'on se retrouve face à un monticule de papiers dégoûtants ou d'une cuvette nauséabonde, on a envie de pleurer. Une impression de recommencer infiniment un travail qui ne sert à rien. C'est très décourageant ». Ils tiennent à rappeler que nous sommes tous les colocataires de ces établissements publics et qu'il est donc de notre responsabilité de les entretenir et de les respecter, comme on le ferait dans notre propre maison. En alertant les usagers sur ces problématiques, ils souhaitent que chacun puisse sensibiliser leurs clubs, adhérents, visiteurs, enfants, etc...

Mais heureusement, les agents d'entretien forment une équipe solidaire et savent qu'ils peuvent s'entraider. Les coups de balai



et de chiffonnette s'enchaînent, et parfois quelques rayons de soleil de reconnaissance viennent éclairer le quotidien :

« Quand on nettoie un bureau, on trouve de temps en temps de petits objets perdus par terre. On les remet en évidence sur la table pour que les agents les retrouvent. Ils nous laissent un mot ou un merci en échange sur le clavier. C'est gentil et ça (re)donne le sourire à tout le monde ».

5 Bonnes raisons de lever le pied à Annonay !

Dès le 1^{er} juillet, le centre-ville d'Annonay passera en zone 30 km/h. Cette mesure vise à apaiser la ville et à rééquilibrer les modes de déplacement. Elle répond aussi à des préoccupations concrètes d'habitants qui souhaitent une diminution de la vitesse. Pour autant, la différence de temps de trajet reste minime.



1 OFFRIR PLUS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Ralentir apaise la ville et augmente la sécurité des autres usagers, piétons et cyclistes notamment. A 30km/h, le conducteur a bien plus de visibilité et de temps pour freiner. Une réduction de la vitesse, permettra également de réduire la gravité des accidents qui peuvent se produire.

2 AMÉLIORER LA VISIBILITÉ



30km/h dans le centre-ville d'Annonay, permet aussi une meilleure lisibilité de la réglementation en cours. En effet, à ce jour les rues ci-contre ont une réglementation particulière.

3 RÉÉQUILIBRER LES USAGES



Apaiser la circulation, c'est faciliter les déplacements de tous, y compris piétons et vélos, pour rééquilibrer les usages. Cette nouvelle vitesse de circulation, permettra en effet aux autres usagers de la route de cohabiter avec les voitures et de se réapproprier l'espace public.

4 DIMINUER LE BRUIT



Une réduction de 20km/h de la vitesse des usagers de la route divise par deux le bruit aux abords des voies de circulation (environ 3 décibels). Le passage à 30 km/h aura ainsi un impact positif sur la santé et sur le cadre de vie.

5 DIMINUER LA POLLUTION DE L'AIR



La voiture fait partie des moyens de transport les plus polluants. Une réduction de la vitesse est considérée comme une mesure efficace contre la pollution de l'air aux particules particulièrement en hiver. Par exemple, une baisse de 10 km/h peut entraîner une diminution des émissions d'oxydes d'azote de 10 %.



LA POLICE MUNICIPALE D'ANNONAY SE DOTE DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

La Ville d'Annonay a acquis pour les agents de la police municipale deux vélos à assistance électrique pour ses patrouilles en ville et dans les parcs. Cette nouvelle initiative s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale visant à améliorer la sécurité et la prévention tout en favorisant le développement durable et la mobilité douce.



Une mission de sécurisation et de prévention plus efficace

L'utilisation de VTT électriques présente de nombreux avantages pour les missions de la police municipale. Cela leur permet d'être plus visibles et plus accessibles à la population, contribuant ainsi à renforcer le sentiment de sécurité et à dissuader les comportements délictueux. Cette nouvelle forme de patrouille favorisera une approche plus humaine et plus proche de la population, ce qui est particulièrement important pour les interactions avec les jeunes et les personnes âgées.

Une meilleure sécurité pour tous

La pratique du vélo par les agents de la police municipale permettra d'augmenter la sécurité dans des zones aujourd'hui moins accessibles, telles que les parcs, la Via Fluvia ou encore le centre historique d'Annonay.

La nouvelle école des Cordeliers

Priorité au bien-être des élèves et des équipes éducatives !

Au cœur du centre-ville, l'école des Cordeliers se prépare à une transformation majeure. La municipalité a lancé au début du mandat un projet ambitieux de restructuration et de rénovation de ce bâtiment patrimonial, visant à créer un environnement moderne, performant et durable pour les élèves et les équipes éducatives.

LES OBJECTIFS DU PROJET SONT MULTIPLES

MODERNISER ET AGRANDIR L'ÉCOLE

Une rénovation complète des locaux permettra d'améliorer le confort des usagers et de répondre aux besoins pédagogiques actuels. La création d'une ou deux salles de classe supplémentaires permettra d'anticiper l'évolution des effectifs d'élèves.

METTRE LE SITE AUX NORMES

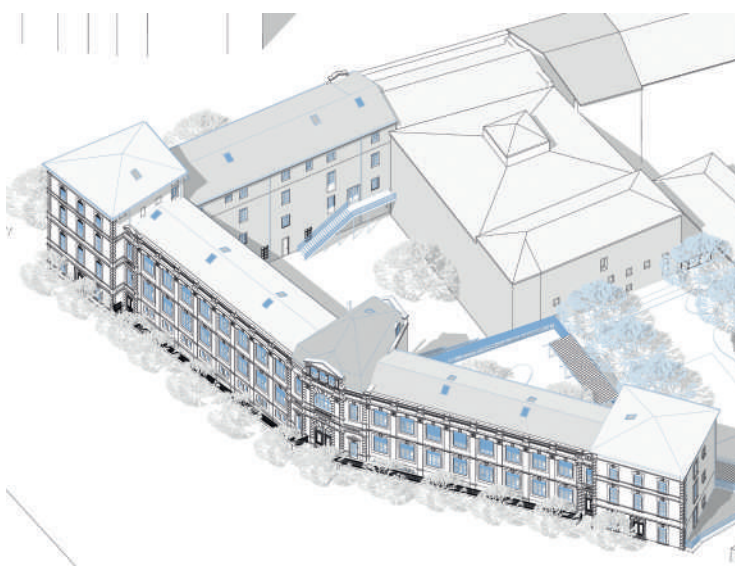
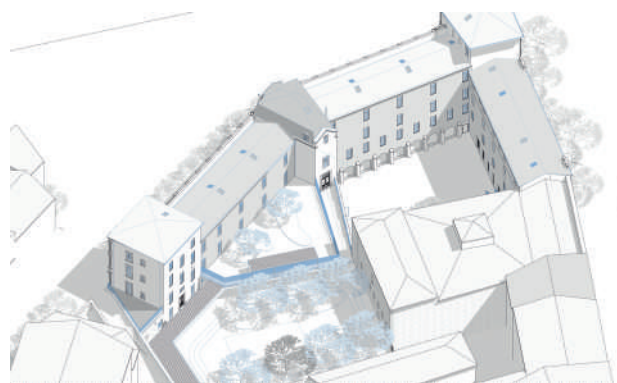
Le projet garantira la conformité du bâtiment aux normes techniques, de sécurité et d'accessibilité, pour une meilleure sécurité et un accueil inclusif de tous les élèves.

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Actuellement site le plus énergivore du patrimoine municipal, l'école des Cordeliers bénéficiera d'une rénovation thermique ambitieuse visant une réduction de la consommation d'énergie de 66%. Cela se traduira par des économies importantes pour la collectivité et une réduction significative de l'empreinte environnementale du bâtiment.

CRÉER DES ESPACES EXTÉRIEURS AGRÉABLES

Les deux cours de récréation seront végétalisés et aménagés pour offrir aux élèves des espaces de jeux et de détente agréables et propices à l'apprentissage en plein air.



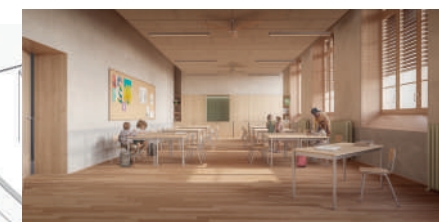
EN PLUS DE CES OBJECTIFS PRINCIPAUX, LE PROJET PRÉVOIT :

La réorganisation et l'optimisation des locaux : L'école occupera désormais l'ensemble de l'aile des Cordeliers, actuellement partagée avec d'autres associations. Un ancien logement sera également intégré à l'école pour créer de nouveaux espaces. Le bâtiment rue Saint-Georges sera quant à lui libéré et destiné à d'autres usages.

L'amélioration du confort des usagers : La qualité de l'air intérieur sera améliorée, les locaux pédagogiques et périscolaires seront rafraîchis, l'acoustique sera optimisée et les cours de récréation seront rénovés.



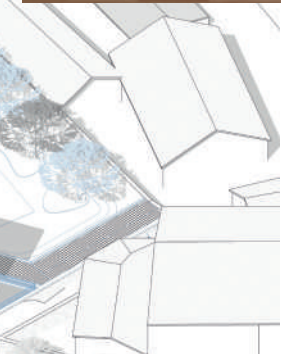
Cour élémentaire



Salle de classe



Restaurant scolaire



UNE ÉCOLE PROVISOIRE POUR ASSURER LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE PENDANT LES TRAVAUX

Afin de permettre la réalisation des travaux de rénovation de l'école des Cordeliers en toute sécurité et sans perturber la scolarité des élèves, la Ville a mis en place une solution d'école provisoire. Dès la rentrée de septembre 2024, les élèves seront accueillis dans des locaux installés sur le site de l'ancienne chambre de commerce (CCI) au 40 rue Gaston Duclos.

Ces locaux ont fait l'objet d'importants travaux d'aménagement pour répondre aux besoins pédagogiques et aux normes de sécurité :

- **Création de 11 classes et d'une salle polyvalente** pour accueillir l'ensemble des élèves de l'école des Cordeliers dans des conditions confortables.
- **Aménagement d'un bloc sanitaire** élémentaire/maternelle au rez-de-chaussée pour garantir l'hygiène et le bien-être des élèves.
- **Aménagement d'une cour d'école** dans le parc Simone de Beauvoir.

L'école provisoire répondra à tous les standards d'une école moderne et fonctionnelle, permettant aux élèves de poursuivre leur scolarité dans un environnement de qualité pendant la durée des travaux.

Ce projet d'envergure permettra à l'école des Cordeliers de répondre aux enjeux actuels et futurs de l'éducation, tout en préservant le patrimoine architectural et en contribuant à la transition écologique du territoire.

Ce chantier d'une durée approximative de 18 mois sera lancé en juillet prochain.



C'EST MAINTENANT

OUVERTURE D'UNE CLASSE POUR JEUNES AUTISTES

La ville d'Annonay, en collaboration avec la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), ouvrira à la rentrée prochaine une classe UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle pour enfants atteints d'Autisme) à l'école Font Chevalier. Cette nouvelle classe pourra accueillir jusqu'à 7 enfants dans un environnement conçu pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes enfants atteints de TSA. L'objectif de cette classe est de favoriser l'inclusion scolaire des enfants autistes et de leur permettre de bénéficier d'un enseignement adapté à leurs besoins.

PROJET CAUE : ART ET ENVIRONNEMENT À VISSENTY

Dans la continuité des actions de végétalisation de la ville, le projet «*Récup'art, environnement et développement durable*» lancé en 2022, et réalisé par les élèves et l'artiste Sylvain Ristori, a été présenté à l'école de Vissenty. Une œuvre unique qui allie art, recyclage et sensibilisation à l'environnement.



PERMIS INTERNET : PRÉVENTION DES RISQUES DU WEB

La gendarmerie est intervenue dans les écoles primaires de la ville (ici Mallevall) pour sensibiliser les élèves de CM1 et CM2 aux risques liés à l'utilisation des outils numériques (sites web, réseaux sociaux, applications...). Un échange riche et instructif qui a permis de rappeler les règles de vigilance face aux risques de la pédocriminalité et numéros utiles en cas de cyber-harcèlement (*rdv sur e-enfance.org ou l'appli 3018*).

L'ÉCOLE VAN GOGH RÉCOMPENSÉE AU CONCOURS WATTY

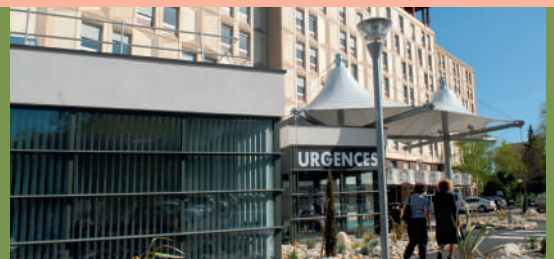
La classe de CE2 de l'école Van Gogh a été sélectionnée en finale parmi les 900 participants du Concours WATTY. Un prix qui récompense la sensibilisation et l'engagement des plus jeunes à l'éco-citoyenneté et aux gestes du quotidien en faveur de l'environnement. Bravo aux élèves et à Stéphane Soulier, leur professeur, pour leur chanson (à écouter ici : <https://concours.watty.fr>).

CENTRE HOSPITALIER D'ARDÈCHE NORD : UN AUDIT POUR GARANTIR UNE OFFRE DE SOIN DURABLE

Simon Plénet, Maire d'Annonay et Président du conseil de surveillance du centre hospitalier a sollicité l'Agence Nationale de la Performance Sanitaire et Médico-social (ANAP) pour réaliser un audit d'une durée de 4 mois.

Cet audit à 360 degrés vise à analyser les finances, la gouvernance, les ressources humaines, les procédures internes, le projet immobilier et l'organisation des services de l'hôpital. L'objectif est d'obtenir un état des lieux précis et de proposer des pistes d'amélioration pour le fonctionnement de l'hôpital.

L'ensemble de l'équipe municipale soutient le centre hospitalier et ses équipes en gardant une attention particulière au recrutement de médecins et de personnel paramédical. Enjeu majeur, le recrutement est une priorité à l'hôpital, et c'est en ce sens que nous poursuivons nos efforts d'accueil des nouveaux internes.



Le Centre Hospitalier Ardèche Nord participe à la dynamique en place sur le territoire avec notamment la création de la Maison médicale de garde et le projet de Maison des internes.

Les élus, membres du conseil de surveillance assurent une veille constante du centre hospitalier, des conditions de travail de ses agents, mais aussi des contraintes extérieures auxquelles l'établissement doit faire face : recrudescence d'épidémies, fermeture du SMUR et des urgences de Vienne la nuit récemment...

PLAN ÉNERGIE

Réaliser des économies et lutter contre les effets du dérèglement climatique, voici les principaux enjeux du PLAN ÉNERGIE, initié en 2020. Fruit du travail collectif entre élus, services et usagers, les aménagements, travaux sur les bâtiments et actions de régulation menées dans la ville ont permis une baisse significative de la consommation énergétique. Zoom sur ces mesures et leurs résultats.

% Baisse de la consommation énergétique entre 2019 et 2023.

-25%

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Modernisation de l'éclairage public : 227 points lumineux ont été rénovés en 2023
- Extinction des mises en valeur patrimoniale à partir de 23h
- Expérimentation de l'abaissement renforcé de l'intensité lumineuse en cœur de nuit dans les quartiers résidentiels (*Chatinais, Boucieu*)



entre 2019
et 2023

-23%
de consommation
énergétique

13 bâtiments

visités pour la sobriété
énergétique et réunions
de sensibilisation des
utilisateurs.

350K€* non dépensés

(* estimatif des économies réalisées en 2023 sur la base d'une consommation équivalente à 2019, au prix du coût énergétique actuel)

-31%

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Régulation du chauffage : programmation et ajustement des températures en fonction des usages et activités pratiquées.
- Rénovation de l'éclairage du Stade Alain Dupuy (*Déomas*) : passage en LED et modes différentiels de fonctionnement. Baisse de la puissance installée : -51%
- Audits énergétiques : salles multi-sports de Bernaudin et boulodrome Régis Perbet (*Vissenty*) (2023)

- Modernisation de l'éclairage du boulodrome (*Vissenty*) : baisse de -37% de la consommation électrique
- Remplacement de la production d'eau chaude des vestiaires du complexe sportif de Déomas (*février 2024*)
- Remplacement de la chaudière des vestiaires du Stade Antonio Pinto (*Vissenty*) (*avril 2022*)
- Mise en place de la régulation des radiants de gaz du boulodrome (*Vissenty*) (*nov. 2021*)



« Engagés dans la transition écologique, élus et agents travaillent au quotidien pour répondre aux objectifs du Plan Énergie. Grâce à leur mobilisation et à celle des usagers, la consommation énergétique a baissé de -23% en 4 ans (dépassant l'objectif initial de -15% fixé en début de mandat (2020)). Des résultats encourageants qui motivent les groupes de travail pour continuer sur cette lancée. »

Romain Evrard

Adjoint en charge de la Transition écologique et du développement durable



-29%

ÉQUIPEMENTS ASSOCIATIFS & CULTURELS

- Partage des locaux et sobriété foncière : relocalisation et regroupement d'associations dans des bâtiments municipaux (*OMS, Club Alpin, Annonay Jogging, Ski club...*)
- Libération et fermeture de sites énergivores (*Maison des associations*) : baisse de -65% de la consommation énergétique entre 2019 et 2023 (*fermeture d'une aile du bâtiment*). Fermeture définitive : été 2024

- Programmation et régulation du chauffage : ajustement des températures en fonction des usages, optimisation des plages horaires d'occupation des bâtiments (*CRC*)
- Mise à disposition de la toiture par la ville pour À Nos Watts : installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment municipal des Perrières (*Archives, CMS...*)



-20%

BÂTIMENTS SCOLAIRES

- Programmation et régulation du chauffage en fonction des occupations (*vacances scolaires, horaires de cours...*) et ajout de têtes thermostatiques

- Lancement des études pour la rénovation de l'école des Cordeliers. Objectif : baisse -66% de consommation énergétique
- Sensibilisation des élèves aux éco-gestes (*Prix Watty*)





PLAN DE VÉGÉTALISATION

Dès 2020, la Ville d'Annonay s'est engagée en faveur de la biodiversité et du développement durable de ses aménagements. Le *Plan de végétalisation* mené depuis regroupe de nombreuses actions sur le terrain pour lutter contre les effets du dérèglement climatique et pour améliorer le cadre de vie des Annonéens, tout en les sensibilisant à la préservation de nos ressources.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Fauvettes à tête noire, martinets à ventre blanc, myrtils (papillons), lézards des murailles, pipistrelles communes (chauves-souris) ou écureuils roux, sont autant d'espèces, présentes à Annonay, qui jouent un rôle essentiel dans l'équilibre de notre écosystème.

Dans un souci d'agir pour la biodiversité et la préservation de ces espèces, les parcs Mignot et de Déomas ont été labellisés **Refuges LPO** (*Ligue pour la Protection des Oiseaux*). L'objectif : aménager des habitats favorables à la faune locale (nichoirs, arbustes...) et mise en œuvre de pratiques écologiques (gestion différenciée, tontes et fauches tardives, haies champêtres abritant la reproduction...).

AMÉNAGER LES ESPACES EN VILLE

La **végétalisation des cours des écoles** représente un enjeu national, et s'inscrit dans le plan de végétalisation global de notre ville. À la rentrée prochaine, la cour des Cordeliers sera rénovée et les écoles Ripaille, Vissenty et Font Chevalier ont (ou seront) aménagées dans ce sens.

Les structures des **aires de jeux** de Déomas et du Parc Mignot ont été réagencées, favorisant le choix de matériaux en bois et respectueux de l'environnement, en s'intégrant sur des sites existants, sans avoir recours à l'abattage d'arbres.

Dans le but de **végétaliser le centre-ville et le centre ancien**, des plantes grimpantes s'invitent désormais dans les rues de Deûme et Franki-Kramer, et des arbustes et massifs de vivaces sont en cours d'aménagement sur la place Grenette. « *Il ne s'agit plus de planter des plantes annuelles dans des jardinières ou d'entretenir des massifs fleuris, nous recherchons aujourd'hui un équilibre entre tous les êtres vivants en centre-ville : les arbres, les plantes et bien sûr... les habitants !* ».



Annonay, candidate à la 2^e fleur du label Villes et Villages Fleuris

Le jury du célèbre **label Villes et Villages Fleuris** sera en visite à Annonay le 11 juillet prochain. S'il récompense historiquement une approche esthétique et le fleurissement d'une ville, le label intègre désormais la qualité du cadre de vie et la prise en compte de l'écologie. La gestion durable des espaces verts et les aménagements qui minimisent les besoins en eau font partie intégrante de la notation. « *Lorsque nous aménageons un nouvel espace, nous pensons à des systèmes de rétention d'eau par le sol (fosses) ou à des solutions d'arrosage le plus mesuré possible* ».

Avec plus de 400 espèces plantées à Annonay, la **diversité végétale** est un savoir-faire porté par les équipes municipales et offre une meilleure résistance aux aléas du climat. « *Nous favorisons la plantation d'espèces adaptées à la sécheresse et choisissons spécifiquement la variété et l'endroit où la planter. Si une plante est malade, nous l'enlevons sans avoir à toucher aux autres* ».



PLANTER AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

Les arbres, principaux capteurs de CO₂, emprisonnent le carbone et sont particulièrement efficaces en ville pour absorber les poussières et microparticules. Abris naturels et ombragés, ils sont particulièrement appréciés en été, sur les bancs ou sur les parkings. Dans ce sens, **six nouveaux arbres seront plantés** à l'automne sur l'avenue de l'Europe. Une fosse de plantation sera creusée pour permettre aux racines de se développer sans sacrifier des places de parking. Ils remplaceront des arbres morts ou tombés et garantiront une allée ombragée sur l'avenue.

Accompagnée par l'**ONF** (Office National des Forêts), la Ville surveille constamment la santé de ses arbres. L'élagage d'un arbre, voire parfois l'abattage, est nécessaire s'il représente un danger pour la population ou un risque sanitaire de contamination. Les racines, plus importantes que les branches,

doivent être protégées (par une barrière, contre le piétinement...) pour garantir la survie de l'arbre.

En plantant une forêt urbaine, puis en 2 ans, plus de 3300 arbustes et conifères, 860 arbres et plants forestiers, 15 000 vivaces et la micro-forêt Miyawaki (Parc de Déomas), Annonay mise pour l'avenir. « *À l'état naturel, un arbre mettra, en fonction de la variété, entre 30 et 50 ans pour atteindre sa taille adulte. En plantant, aujourd'hui, nous gagnons 10 ans. La prochaine génération aura besoin de ces arbres, c'est à nous d'y penser et de les planter maintenant* ».



QUELS SONT LES ENNEMIS DES ARBRES ?

Outre les parasites ou les maladies, les principaux ennemis de l'arbre sont le feu et le déracinement provoqué par les catastrophes naturelles. L'homme peut également nuire aux arbres, avec notamment :

le piétinement proche des racines, les déjections canines, l'urine, les chocs avec les véhicules ou le simple fait de graver l'écorce (une plaie ouverte pour l'arbre qui doit alors se défendre).

PARTAGER ET IMPLIQUER LES HABITANTS

À la Croze et aux Pérettes, les élèves de CP des écoles d'Annonay ont planté des **forêts comestibles**. Une activité écologique, ludique et pédagogique qui a permis la plantation d'arbres fruitiers et plantes aromatiques et médicinales... qui offriront bientôt leurs fruits aux jardiniers en herbe ou aux prochaines générations. « *Apprendre à planter un arbre, de surcroît nourricier, c'est aussi leur apprendre la satisfaction de cueillir près de chez eux et d'être fiers de ce qu'ils ont fait* ».

Au Parc Mignot, un **jardin thérapeutique** est né de la volonté commune d'habitants et du tissu associatif (Collectif 31, Hôpital de jour Ste-Marie...). Une parcelle aménagée permet de se ressourcer et de partager des activités de jardinage, de design et d'initiation au compostage. « *Prendre soin de notre jardin me permet de prendre aussi soin de moi et de rencontrer d'autres personnes. Ça fait un bien fou !* ».

Mobilisant des centaines d'Annonéens, les **jardins partagés et solidaires** parsèment désormais la ville. Avec des parcelles mises à disposition de jardiniers amateurs ou la mise en

place collective de potagers, les jardins sont un lieu de partage et créateurs de liens. « *Cultiver ensemble, s'échanger les bonnes pratiques et récolter (littéralement) le fruit de notre travail, c'est utile et réjouissant* ». Pouvoir remplir son panier grâce aux forêts comestibles et jardins solidaires, c'est aussi lutter contre la précarité alimentaire et s'assurer que chaque habitant puisse se nourrir sur ses terres.



Découvrez les travaux du Plan de végétalisation en vidéo.

FAIRE DES ÉVÉNEMENTS DE LA VILLE UN LEVIER MAJEUR POUR L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE !

L'équipe municipale a organisé une rencontre entre les commerçants, les services de la ville et les associations afin d'échanger lors de tables rondes autour des événements du territoire.

Le but :

- **Renforcer les liens et créer des connexions** entre la ville et ses commerces.
- **Travailler en équipe** pour que les événements donnent vie à la ville et mettent en valeur ses commerces.
- **Aller plus loin** avec de nouvelles animations originales et attractives.



DEVANTURE DE COMMERCES : LA VILLE D'ANNONAY VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE PROJET DE RÉNOVATION

Dans le cadre du dispositif Cœur de ville, des commerçants, qu'ils soient locataires ou propriétaires, peuvent solliciter des aides de la Ville pour rénover la devanture de leur magasin.

Cette aide représente une subvention de 50 des travaux de rénovation des façades. Plus d'information : moicestannonay@annonay.fr



FOGGIA RESTAURANT ITALIEN



Dans les anciens locaux de l'escabelle. Baptiste LACHAUD, jeune restaurateur passionné vous propose un large choix de pizzas cuites au feu de bois, de cocktails maison et d'autres plats italiens.

Baptiste LACHAUD
1 Avenue de l'Europe

LE DJM RESTAURANT



Olivier Lafuma, passionné de musique et ancien gérant d'une pizzeria à Bourg-Argental s'installe dans l'ancien bar l'Aquarelle propose des pizzas savoureuses et du poulet forestier sur gratin de ravioles.

Olivier LAFUMA
94 Rue Ferdinand Janvier

CELYPSIA SALON DE BEAUTÉ



Cécile Chalavoux, forte de plus de 20 ans d'expérience, vous propose des soins du visage et autres prestations dans un espace zen et rénové grâce au soutien de la Ville d'Annonay et d'Annonay Rhône Agglo.

Cécile CHALAVOUX
1 Avenue de la Gare - Bâtiment Berlioz

SRB INSTITUT



Martine Hun, de retour à Annonay, c'est dans les anciens locaux de Marionnaud qu'elle vous accueille dans son institut flambant neuf, équipé de matériel moderne pour des séances de cryolipolyse et autres soins.

Martine HUN
2 Imp. des Chevaliers

AMELLE MAQUILLAGE PERMANENT DERMOPIGMENTATION



Amelle Mourelon, spécialiste de la dermopigmentation, vous propose du maquillage permanent et d'autres prestations esthétiques dans son institut chaleureux.

Amelle MOURELON
3 Rue Montgolfier

MARCHÉ AUX AFFAIRES LOISIRS DÉCO



Sur une surface de 800 m², vous trouverez tout pour la maison : décoration, linge de maison, bricolage, animalerie, loisirs créatifs, cuisine... à des prix imbattables.

Ce magasin est le fruit du travail de Nicolas Bertreux, un jeune entrepreneur qui se lance dans cette nouvelle aventure.

Nicolas BERTREUX
55 avenue de l'Europe





CRÉMATORIUM

Le nouveau crématorium d'Annonay verra le jour en 2026.

Le Conseil Municipal a adopté le projet de construction d'un crématorium et d'une salle de recueillement laïque sur le site de Grosberty à Annonay. Ce projet, porté par la majorité municipale, répond à un besoin réel et croissant de la population locale et des environs.

Une ouverture prévue en 2026

Cette nouvelle infrastructure devrait ouvrir ses portes en 2026, dans un cadre paysager préservé et propice au recueillement. Elle permettra aux Annonéens et aux habitants du territoire de bénéficier d'un service de proximité de qualité.

Ce projet, confié à l'entreprise OGF ne se limitera pas à la simple construction d'un crématorium. Il s'agit de créer un véritable lieu de mémoire et de recueillement, respectueux des convictions de chacun. La salle de recueillement laïque, qui sera aménagée au sein du site, permettra aux familles de se réunir dans un cadre apaisé pour célébrer le souvenir de leurs défunts.

Un engagement fort de la municipalité

La municipalité d'Annonay est fière de porter ce projet, qui s'inscrit dans une démarche de qualité de vie et d'accompagnement des familles endeuillées.

Le choix du concessionnaire

L'entreprise OGF a été choisie comme concessionnaire pour la réalisation de ce projet d'envergure. OGF est un acteur reconnu dans le domaine funéraire, avec une expertise de plus de 30 ans. L'entreprise prendra en charge l'ensemble des étapes du projet, depuis la conception du crématorium jusqu'à sa gestion quotidienne :

- Conception d'un crématorium moderne et performant, respectueux de l'environnement et des exigences architecturales du site.
- Assurer la réalisation de l'ensemble des travaux, y compris l'installation des équipements, des matériels et des mobiliers nécessaires au bon fonctionnement du crématorium.
- Prise en charge de toutes les démarches administratives nécessaires à la construction du crématorium, notamment le dépôt de permis de construire et l'organisation de l'enquête publique.
- Investissement des fonds nécessaires à la construction du crématorium et de la salle de recueillement laïque.
- Entretien, maintenance et renouvellement des équipements du crématorium tout au long de sa durée de vie.
- Gestion quotidienne du crématorium, en veillant à offrir un service de qualité aux familles endeuillées.





LES ESTIVALES

DU 21 JUIN AU 31 AOÛT 2024

MARCHÉ ART ET METS

29 JUIN 2024
CENTRE HISTORIQUE

VILLAGE DE L'ÉTÉ

DU 1^{ER} AU 25 JUILLET 2024
PLACE DES CORDELIERS

FESTIVAL « J'PEUX PAS J'AI MONTGOLFIÈRE »

DU 5 AU 7 JUILLET 2024
PARC DE DÉOMAS

FESTIVAL EN PLACE

DU 8 JUILLET AU 2 SEPTEMBRE 2024
PLACE DES CORDELIERS

STAGE MULTI-ACTIVITÉS

DU 19 AU 30 AOÛT 2024
PARC DE DÉOMAS

FORUM DES ASSOCIATIONS

14 SEPTEMBRE 2024
PARC DE DÉOMAS



La voix dans tous ses éclats

La place des Cordeliers s'est transformée en scène ouverte avec des centaines de choristes amateurs qui ont chanté d'une seule voix «Les P'tits Papiers».

ANNONAY C'EST VOUS | GROUPE DE LA MAJORITÉ

Tout en faisant face aux défis posés par la gestion de la crise du COVID et aux conséquences inflationnistes de la guerre en Ukraine, l'équipe municipale s'engage activement pour solutionner la crise énergétique. Notre ambitieux programme de réduction de la consommation d'énergie a permis une baisse de notre consommation de plus de 25% en quatre ans, atténuant ainsi une partie de la hausse des prix.

Grâce à une gestion rigoureuse et prudente du budget, la Ville n'a pas augmenté ses taux d'imposition, malgré la période d'inflation et les allégations de l'opposition. Annonay se démarque ainsi de nombreuses autres villes d'Ardèche, qui ont vu pour certaines leurs taux augmenter de plus de 10%.

La majorité municipale a su adapter ses propositions de mandat en tenant compte de cet environnement difficile.

Nous avons fait des choix politiques forts et assumés en ajustant de manière responsable certains de nos programmes d'investissements pour maintenir une situation financière solide. Annonay conserve ainsi la dette par habitant la plus faible de toutes les villes d'Ardèche.

Nous avons également maintenu le soutien à nos associations qui font la richesse de notre ville, pendant que de nombreuses communes ont réduit leurs subventions. Cet engagement se manifeste clairement à travers la mise en place du forum des associations, une promesse de campagne qui permet aux 200 associations de notre ville d'être représentées durant une journée.

Le groupe de la majorité a également montré que l'école et l'éducation restent ses priorités, en investissant plus de 11 millions d'euros : travaux

conséquents dans les 2 écoles de Font-Chevalier, mise aux normes du restaurant scolaire de Van Gogh, aménagements des abords à Vissenty, programme de rénovation complète de l'école des Cordeliers.

En plus de cela, nous avons investi massivement dans d'autres projets très attendus : restauration de la salle des Voûtes des Cordeliers, aménagement de la piste d'athlétisme à Déomas en partenariat avec Annonay Rhône Agglo, rénovation de la façade de l'église St François, création d'une ouverture sur la vallée de la Cance dans la Rue Boissy d'Anglasy et aménagements de la rue, fin de l'installation de la vidéoprotection avec plus de 100 caméras déjà opérationnelles, lancement du chantier du crématorium et bien plus encore !

L'année 2025 s'annonce également riche en investissements majeurs. Nous entreprendrons le réaménagement de la place Gaston Nicod et de la rue Eugène Meyzonier réalisé en parallèle du projet de création de la maison de la musique et des pratiques amateurs, ainsi que la réfection des vestiaires du stade Antonio Pinto. Nous lancerons le chantier de la maison des internes. La reconstruction de la salle Régis Roche, la traversée de la Via Fluvia sur l'avenue de l'Europe, la création d'une aire de camping-cars à Riboulon, verront le jour grâce à un partenariat riche avec l'agglomération.

Tous ces projets poursuivent le même objectif pour lequel vous nous avez fait confiance : faire d'Annonay une ville attractive et dynamique, juste et citoyenne, écologique et durable toujours au service de ses habitants.

OSONS ENSEMBLE

Soutenons l'hôpital d'Annonay

Comme vous, nous avons conscience de la chance d'avoir un hôpital à Annonay. Au-delà de l'histoire du Centre Hospitalier d'Annonay qui reste intimement liée au développement de la ville, les années passent et il doit sans cesse se renouveler.

Notre hôpital garde des atouts considérables : nous avons par exemple un service des urgences performant, aidé désormais par une maison de garde de médecin que nous appelons de nos vœux pendant la campagne municipale. Nous disposons d'une maternité de très bon niveau grâce au partenariat étroit avec le centre hospitalier de Saint-Etienne. Nous avons un plateau technique d'imagerie médicale et de chirurgie de qualité et de nombreuses spécialités performantes.

Cependant, restons mobilisés. En septembre a été prise la décision de fermer 10 lits en chirurgie sur les 30 ouverts, pour pallier un déficit de professionnels de santé, sans date de réouverture arrêtée. L'hôpital a aussi essuyé un déficit considérable de près de 12 millions d'euros, conséquence surtout de l'explosion du coût des énergies

Par l'intermédiaire de nos sénateurs ardéchois, Mathieu Darnaud et Anne Ventalon, nous avons fait remonter à la directrice générale de l'agence régionale de santé la nécessité de renforcer notre hôpital.

Nous pensons avoir été entendus. Un audit est d'ailleurs en cours. La mairie doit accélérer la construction d'une nouvelle maison des internes, qui sera un atout considérable pour attirer de nouveaux futurs médecins et soutenir l'activité et l'excellence renouvelée de notre hôpital. Nous serons par ailleurs très attentifs à la réouverture des lits fermés.

ANNONAY SOCIALE DÉMOCRATIQUE ÉCOLOGISTE

Depuis plusieurs numéros, notre expression politique d'une liste commune de gauche (Les Verts, PCF, LFI) n'a pas pu exister. Nous nous en excusons auprès de nos sympathisant-e-s, et des annonéen-e-s.

Nous avons fait le choix d'une rotation de 4 personnes (une tous les un an et demi) pour représenter toutes les tendances de notre union au conseil municipal. C'est au tour de Mohamed GUENNIF de prendre le flambeau et de porter votre parole au sein de la municipalité.

Nous nous sommes déjà attelés à nous rendre visibles, audibles et être force de proposition.

Construisons ensemble et en confiance.

ANNONAY DYNAMIQUE NOUVELLE

Un élan d'espoirs ?

À moins d'un mois des JO de Paris 2024, notre ville, labellisée Terre de Jeux 2024, se réjouit de l'inauguration du nouveau stade d'athlétisme, fruit d'un investissement de 2,4 millions d'euros. Dommage que l'ensemble des élus n'a pas été convié à cet événement. Cependant, il est crucial d'assurer son utilisation, pas seulement par les élèves mais par les associations sous l'égide de la fédération d'athlétisme, pour éviter qu'il ne devienne un projet sous-exploité, comme ce fut le cas pour le sautoir de saut à la perche de Vissenty il y a 40 ans. Une alerte a été faite pour anticiper la préparation des clubs. Un bilan sera intéressant à faire en juin 2025. Nous espérons que le second forum des associations, s'il est renouvelé, permettra aux athlètes de s'approprier rapidement ces installations. Passez un bel été sportif ! »

MAIRIE

2 rue de l'Hôtel de Ville - B.P. 133
07104 ANNONAY CEDEX

04 75 69 32 50

☺ du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h15

ARCHIVES MUNICIPALES & COMMUNAUTAIRES D'ANNONAY

Rue Jean Joseph Besset
07100 ANNONAY

04 75 32 57 26

s-archives@annonay.fr

☺ Consultation sur rendez-vous
uniquement

ESPACE INFO JEUNES

Salle Jean Jaurès
34 avenue de l'Europe
07100 ANNONAY

04 75 69 29 06

☺ les lundi et jeudi de 13h à 17h, les mardi
et mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
et le vendredi de 9h à 12h

DÉCHÈTERIE

Rue du Docteur Reybard
07100 ANNONAY

04 75 67 74 07

☺ du lundi au samedi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30
Fermée les jours fériés

AQUAVAURE

30 rue Mathieu Duret
07100 ANNONAY

04 75 33 46 54



BIBLIOTHEQUE SAINT EXUPÉRY

70 avenue de l'Europe
07100 ANNONAY

04 75 67 94 69

☺ le mardi de 10h à 12h et de 15h à 18h,
le mercredi de 10h à 18h, le jeudi de
15h à 19h, le vendredi de 15h à 18h
et le samedi de 10h à 15h

POLICE MUNICIPALE

2 rue de l'Hôtel de Ville
07100 ANNONAY

04 75 69 32 67

☺ du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30

GENDARMERIE

64 avenue de l'Europe
07100 ANNONAY

04 75 33 50 42 / 17

☺ du lundi au samedi de 8h à 14h
et de 14h à 18h et le dimanche de
9h à 12h et de 15h à 18h

SAPEURS-POMPIERS

200 rue de Vidalon
07430 DAVÉZIEUX

18

NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION SUICIDE

3114

☺ Gratuit, accessible 24h/24 et 7j/7

CIDFF

Antenne d'Annonay, Gendarmerie
d'Annonay, CHAN, CMS de Davézieux
04 75 93 31 70 | cidff07@cidff07.fr

MAISON DU DÉPARTEMENT

10 rue de la Lombardière
07100 ANNONAY

04 75 32 42 01

☺ du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

MAISON DES SERVICES PUBLICS

Place de la Liberté
07100 ANNONAY

04 75 69 29 18

☺ du lundi au vendredi de 8h à 11h45
et de 13h à 17h et le samedi de 8h à 12h

ADMR | CENTRE DE SANTÉ LES CÉVENNES

122 av Ferdinand Janvier,
07100 ANNONAY | **04 75 33 77 30**

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h et le vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 16h

ANNONAY LE FIL

VOUS SIGNALEZ, NOUS AGISSONS !

Informez-nous facilement de tout
problème ou anomalie rencontrés sur
l'espace public.

Effectuer une demande par :

- téléphone au **04 75 676 676**
- ☺ du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h45
à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h
et de 13h45 à 17h
- sur **www.annonay.fr**
onglet « Annonay le fil »
- ☺ la demande peut être
enregistrée 7j/7, 24h/24



NOUVEAU



RETROUVEZ LES 5 SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ À ANNONAY :

- **Parking Michelet** - Lycée Boissy d'Anglas
- **Rue des Fossés du Champ** - Proximité de la mairie
- **35 avenue de l'Europe** - Parking Tour des Cévennes
- **Domaine de la Gare** - Place du Souvenir français
- **Vissenty** - Impasse de la Fontaine / École

Pour plus d'infos, contactez le service Déchets :
04 75 69 39 69
compostetmoi@annonayrhoneagglo.fr



SANTÉ

ESPACE SANTÉ EUROPE

35 Avenue de l'Europe - Annonay

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi 8h15 - 12h15
Mercredi 8h15 - 12h15 / 14h - 18h
Jeudi 8h15 - 12h15

SECRÉTARIAT CABINETS MÉDICAUX

04 69 21 00 63



les estivales

UN ÉTÉ ANIMÉ
AU CŒUR

D'ANNONAY

le
village
de l'été

DU LUNDI 1^{ER}
AU JEUDI 25 JUILLET
DE 16H30 À 19H30